

DIAGNOSTIC EXPERT

RGPD & RH

Présentation

Le RGPD a une déclinaison fondamentale dans la relation employeur/salariés, et peut être source de risques financiers majeurs si des actions concrètes ne sont pas menées au niveau des RH. Qui sont souvent en première ligne du déploiement du RGPD au sein de la société, les données personnelles étant naturellement au cœur de la relation de travail.

L'objectif du diagnostic est ainsi d'identifier l'existence et la conformité des actions déployées, que ce soit au niveau de l'existence et de la rédaction des registres de traitements de données, des relations avec les sous-traitants (éditeur du SI-RH), de l'existence des clauses d'information des salariés dans les contrats de travail, des éléments de statut collectif (RI, Charte Informatique, Code éthique), de la validité de process de recrutement, de l'existence de dispositifs spécifiques (vidéosurveillance, géoloc etc.) ou encore de durées de conservation des données.

Notre valeur ajoutée

- Analyse pratique de la conformité des process RGPD : examen de l'ensemble des pans des RH concernés par le RGPD.
- Examen de la conformité des pratiques de transfert de données intra-groupe / prestataires
- Examen de l'existant en considération des risques concrets afférents à des lacunes (exploitation opportuniste par les avocats de salariés, les syndicats etc.).
- Diagnostic tourné vers la mise en œuvre de préconisations concrètes permettant de satisfaire à un contrôle de la CNIL sur les aspects RH.
- Priorisation des chantiers complémentaires à mener.

Nos modalités d'intervention

- Transmission des documents/process à valider sur un espace informatique sécurisé sur notre réseau.
- Phase d'interview des interlocuteurs RH et/ou SI désignés en interne.
- Réalisation d'un tableau synthétique identifiant les constats, les risques et les préconisations.
- Présentation orale du rapport (en word ou powerpoint), avec identification des priorités à mettre en œuvre en fonction de leur degré de risque.